

CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Intégrer une alimentation saine et durable dans les marchés publics

26 February 2026

10 SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS

| | |
|--------------|-------------------------|
| SDG1 | NO POVERTY |
| SDG2 | ZERO HUNGER |
| SDG3 | HEALTH & WELL-BEING |
| SDG4 | QUALITY EDUCATION |
| SDG8 | ECONOMIC GROWTH |
| SDG11 | SUSTAINABLE CITIES |
| SDG12 | RESPONSIBLE CONSUMPTION |
| SDG13 | CLIMATE ACTION |
| SDG14 | LIFE BELOW WATER |
| SDG15 | LIFE ON LAND |

10 GLOBAL BIODIVERSITY FRAMEWORKS

| | |
|--------------|---------------------------|
| GBF4 | SPECIES PROTECTION |
| GBF7 | POLLUTION REDUCTION |
| GBF8 | CLIMATE RESILIENCE |
| GBF10 | AGRICULTURAL BIODIVERSITY |
| GBF11 | ECOSYSTEM SERVICES |
| GBF14 | BIODIVERSITY INTEGRATION |
| GBF15 | BUSINESS DISCLOSURE |
| GBF16 | SUSTAINABLE CONSUMPTION |
| GBF18 | INCENTIVE REFORM |
| GBF21 | KNOWLEDGE ACCESS |

6 GLOBAL ADAPTATION TARGETS

| | |
|--------------|--------------------|
| GGA9D | ECOSYSTEMS |
| GGA9B | FOOD & AGRICULTURE |
| GGA9C | HEALTH |
| GGA9E | INFRASTRUCTURE |
| GGA9F | LIVELIHOODS |
| GGA9A | WATER & SANITATION |

Les marchés publics peuvent contribuer à résoudre les problèmes liés aux systèmes alimentaires de nombreuses façons. Les marchés publics alimentaires (MPA) désignent l'achat de denrées alimentaires pour les institutions publiques telles que les écoles, les hôpitaux, les prisons, les universités, les cafétérias des bâtiments publics et dans le cadre d'autres programmes sociaux publics. Dans les écoles, des programmes d'approvisionnement bien conçus, des filets de sécurité alimentaire et des programmes d'alimentation peuvent favoriser divers résultats sociaux et environnementaux liés à l'alimentation et à la nutrition, ainsi que contribuer à l'acquisition d'habitudes alimentaires saines et durables pour toute la vie.

Les politiques d'achats publics durables (APD) ciblent à la fois les préoccupations sociales et environnementales liées à la production et à la consommation alimentaires. Les politiques APD peuvent se concentrer sur un ou plusieurs aspects d'une alimentation durable et saine, notamment :

- Augmenter la part des aliments biologiques, végétaux et/ou non transformés dans les achats.
- Approvisionnement équitable et inclusif auprès de coopératives sociales ou de petites et moyennes entreprises (PME) agroalimentaires locales et durables, mise en œuvre de politiques qui soutiennent les paysans, les petits exploitants, les agriculteurs familiaux, les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les communautés locales.
- Offrir une alimentation saine et durable aux enfants et aux adolescents.
- Contribuer à sensibiliser les jeunes à des habitudes alimentaires durables, équitables et saines, ainsi qu'à l'empreinte environnementale des systèmes alimentaires.

Compte tenu de l'importance des marchés publics alimentaires et du pouvoir d'achat qui y est associé, les acheteurs publics sont en mesure d'utiliser les SPFP pour influencer les modes de production et de consommation alimentaires à grande échelle. Les SPFP [peuvent soutenir](#) la production alimentaire durable en générant une demande pour des aliments produits de manière durable et aider les zones rurales en offrant des marchés stables et des revenus réguliers aux petits exploitants et aux producteurs locaux.

Videos

[Increasing the consumption of healthy, indigenous, under-used foods in Mexico](#) Mexico

Mesures concrètes à mettre en œuvre

En tant que principaux acheteurs de produits alimentaires et de services de restauration, les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle important dans le soutien à une production, une distribution et une consommation alimentaires durables. Les marchés publics peuvent favoriser une alimentation saine et durable grâce aux mesures suivantes :

- Élaborer un [cadre réglementaire public et des politiques](#) pour les programmes PFP. Cela contribuera à :
 - Permettre la mise en œuvre de programmes PFP qui favorisent ou donnent la priorité à certains fournisseurs (par exemple, les petites exploitations agricoles locales qui utilisent des pratiques durables telles que l'agroécologie ou l'agriculture intelligente face au climat).
 - Mettre en place [des règles et des procédures simplifiées](#) pour faciliter le « lotissement » des contrats (c'est-à-dire la division des contrats importants en lots plus petits et plus faciles à gérer), afin de permettre aux PME de remporter plus facilement des appels d'offres et de remédier aux déséquilibres de pouvoir entre les grands et les petits fournisseurs alimentaires.
 - Accorder une plus grande importance aux questions de durabilité liées à l'approvisionnement alimentaire (par exemple, les impacts sur la santé humaine et l'environnement) plutôt que d'attribuer des marchés uniquement sur la base du coût économique le plus bas. Par exemple, [la loi écossaise sur la réforme des marchés publics \(Procurement Reform Act\)](#) exige que toutes les autorités adjudicatrices tiennent compte des dimensions de durabilité lors de l'attribution des marchés.
 - Mettre davantage l'accent sur [l'approvisionnement](#) équitable et inclusif [en produits durables, locaux \(en particulier auprès des PME\), saisonniers et frais](#). Donner la priorité à l'approvisionnement en denrées alimentaires produites selon des pratiques agricoles résilientes au changement climatique et agroécologiques.
 - Élaborer et adopter des critères SPP au niveau national et municipal et les rendre obligatoires pour l'approvisionnement alimentaire. Mettre en œuvre des politiques visant à soutenir les petits exploitants, les agriculteurs familiaux, les peuples autochtones, les paysans, les femmes, les jeunes et les communautés locales.

- Veiller à ce que les critères actuels en matière de marchés publics soient conformes aux objectifs ambitieux en matière de climat, de santé et de bien-être animal pour les systèmes alimentaires :
 - Proposez des options végétales nutritives et intégrez-les davantage dans les menus, afin de favoriser une alimentation équilibrée.
 - Augmenter l'approvisionnement en produits animaux issus d'élevages en plein air et biologiques ou exiger des fournisseurs qu'ils appliquent des normes plus strictes en matière de protection des animaux dans la production de viande et de produits laitiers.
 - S'approvisionner en produits alimentaires dont l'emballage a un faible impact environnemental tout au long de la chaîne d'approvisionnement.
 - Veiller à ce que les achats en gros et les stocks alimentaires soient gérés avec soin afin d'éviter le gaspillage.
 - Inclure [le coût du cycle de vie](#) complet lors de l'évaluation des propositions d'appel d'offres PFP afin de réduire l'impact carbone, en tenant compte des émissions générées tout au long du cycle de vie, y compris, par exemple, le transport et l'emballage. Pour plus d'informations sur l'utilisation des évaluations d'impact du cycle de vie pour les systèmes agroalimentaires, voir [Évaluer les impacts des systèmes agricoles et alimentaires](#).
 - Veiller à ce que toute transition vers des menus plus respectueux de l'environnement se fasse sans compromettre le goût ou la qualité nutritionnelle, ce qui pourrait réduire l'acceptation d'un tel changement par les consommateurs.
- [Adopter et mettre en œuvre les critères SPP](#):
 - Offrir une formation aux responsables des achats et aux traiteurs sur l'approvisionnement durable, ainsi qu'aux chefs et aux nutritionnistes sur les régimes alimentaires durables et la conception de menus.
 - Fixer des objectifs quantifiables et assortis de délais afin de responsabiliser les institutions et de mesurer les progrès accomplis.
 - Faciliter le suivi des performances et du budget, y compris la numérisation des processus d'approvisionnement.
 - Mettre en place un réseau de bonnes pratiques pour encourager l'innovation.
 - Encouragez les entrepreneurs qui exploitent leurs propres cuisines à utiliser ou à acheter des équipements économes en énergie et en eau.
 - Subordonner les marchés publics à l'adoption d'objectifs de prévention du gaspillage alimentaire par les entreprises de restauration afin de [lutter contre le gaspillage alimentaire](#). Pour plus d'informations sur les mesures possibles en matière de gaspillage alimentaire, voir [Réduire le gaspillage alimentaire dans le secteur de la restauration, dans le commerce de détail et au niveau des ménages](#).
 - Encourager les prestataires à proposer des activités éducatives sur l'environnement aux bénéficiaires des services de restauration (par exemple, sensibiliser les écoliers au gaspillage alimentaire et aux régimes alimentaires à faible impact environnemental).
- Soutenir le partage des connaissances et des meilleures pratiques, l'apprentissage entre pairs et les approches innovantes visant à modifier les habitudes alimentaires dans les institutions publiques.
- Choisissez le [type de régime d'approvisionnement](#) approprié (00176-5/fulltext) en fonction du contexte spécifique, par exemple :
 - Les programmes de réservation réservent certaines opportunités d'approvisionnement aux fournisseurs qui satisfont à certains critères prescrits. Ils peuvent profiter aux agriculteurs familiaux, aux entrepreneurs ruraux familiaux, aux producteurs locaux, aux producteurs vulnérables (tels que les colons issus de la réforme agraire et les communautés traditionnelles) et aux producteurs biologiques et agroécologiques.
 - Les programmes de préférence utilisent un processus d'appel d'offres pleinement concurrentiel, mais accordent la préférence aux fournisseurs qui répondent à certains critères (par exemple, être qualifié comme agriculteur local ou petit exploitant agricole, ou

pratiquer une production agroécologique). Les programmes de préférence peuvent potentiellement bénéficier à la production agricole locale.

- Dans les programmes indirects, l'entité adjudicatrice exige des contractants directs (par exemple, les traiteurs) qu'ils achètent des denrées alimentaires auprès des bénéficiaires ciblés (par exemple, les agriculteurs familiaux).
- Mettre en œuvre [des systèmes de gestion environnementale](#) (SGE), soit directement par les autorités publiques qui gèrent les programmes PFP, soit indirectement en exigeant des fournisseurs qu'ils adoptent des SGE comme condition préalable à la conclusion de contrats d'approvisionnement.
- Explorez le potentiel des [jardins scolaires](#) pour compléter l'offre d'aliments sains et frais, tout en offrant des possibilités éducatives pour apprendre sur la santé, l'environnement et la durabilité.
- [Regrouper les écolabels ou les certifications de durabilité dans le cadre d'un système de reconnaissance ou d'une liste préapprouvée](#). Cette pratique aide les acheteurs publics à identifier plus facilement les produits et services présentant des performances crédibles en matière de durabilité.
- Mettre en place un catalogue électronique de produits et services durables. En créant une plateforme centralisée pour les achats durables qui ne propose que des produits et services ayant été examinés et approuvés par un organisme central d'achat, [les acheteurs publics peuvent identifier plus facilement les produits et services présentant des performances crédibles en matière de durabilité](#) et effectuer leurs achats directement sans passer par un appel d'offres.
- Sensibiliser les acheteurs publics aux pratiques durables. Des mesures éducatives telles que des ateliers, des documents d'orientation, des sessions de formation et des cours en ligne favorisent une culture de la durabilité et des pratiques d'achat responsables, et [fournissent aux décideurs en matière d'achats publics les connaissances nécessaires](#) pour prendre des décisions respectueuses de l'environnement.
- Intégrer [des critères axés sur la biodiversité dans les labels écologiques publics et les systèmes de certification](#) afin de faciliter les décisions favorables à la biodiversité prises par les acheteurs publics.

Mesures favorisant la gouvernance

La création d'un environnement de gouvernance favorable est essentielle pour mettre en œuvre efficacement des mesures en faveur d'un approvisionnement alimentaire public durable. Ces mesures favorables peuvent inclure :

- Définir [des engagements](#) au niveau national afin d'encourager et de faciliter la mise en place de conditions propices à la PPC au niveau local (par exemple, élaboration de définitions, d'objectifs et de rôles clairs).
- Mettre en œuvre des programmes PFP durables [associés](#) à d'autres programmes ayant des objectifs similaires, tels que des programmes environnementaux (par exemple, des initiatives visant à réduire la perte de biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre) ou des programmes sociaux (par exemple, des initiatives visant à améliorer les connaissances alimentaires des enfants).
- Mettre en place un [cadre politique \(00176-5/fulltext\)](#) qui réduise les coûts et les risques pour les PME et les petits producteurs d'aliments nutritifs.
- Créer [des programmes de certification](#) pour encourager les producteurs/fournisseurs à se spécialiser dans les aliments durables.
- [Promouvoir le dialogue](#) afin de comprendre ce que le marché local et les différents acteurs du marché (par exemple, les producteurs, les détaillants et les grossistes) ont à offrir et adapter les

exigences des appels d'offres en conséquence.

- Introduire des recommandations alimentaires fondées sur les systèmes alimentaires qui fixent des normes pour les marchés publics (voir [Introduire des recommandations alimentaires fondées sur les systèmes alimentaires](#)).
- Développer un modèle de gouvernance à plusieurs niveaux qui délègue tout ou partie des compétences en matière de PFP aux autorités locales/municipales. [Les collectivités locales](#) jouent un rôle croissant dans le développement de systèmes alimentaires durables et peuvent contribuer de manière décisive à rendre les PFP plus durables.
- Développer [des infrastructures sociales/culturelles](#) (p. ex. éducation, environnement social, cadres réglementaires et communication publique) qui favorisent l'évolution des croyances, des valeurs et des normes sociales et prédisposent les gens à accepter des changements durables dans leur mode de vie (p. ex. régimes alimentaires plus sains et plus durables proposés par le SPP).
- Renforcer la [professionnalisation des achats](#) en nommant des professionnels formés à la conception et à l'évaluation de programmes d'achat en fonction du contexte social, environnemental et/ou nutritionnel.
- Promouvoir [la transparence de la chaîne d'approvisionnement](#) en exigeant ou en incitant les producteurs/fournisseurs à divulguer des informations sur leurs chaînes d'approvisionnement (par exemple, les pratiques de travail, l'origine des produits ou l'utilisation de pesticides).

Outils et guides pour la mise en œuvre

Les outils et les conseils relatifs aux marchés publics durables sont de plus en plus nombreux. Ces ressources peuvent aider à éclairer la conception des mesures politiques et à quantifier leur impact :

Outils

Boîte à outils de la Commission européenne pour les marchés publics écologiques

Ce kit de formation élaboré par la Commission européenne fournit aux acheteurs publics des conseils sur les marchés publics écologiques (MPE). L'un des modules est consacré aux critères MPE applicables aux denrées alimentaires, aux services de restauration et aux distributeurs automatiques. Le kit peut également être utilisé dans le cadre de formations et d'ateliers sur les marchés publics.

Lien : https://green-forum.ec.europa.eu/green-business/green-public-procurement/gpp-training-toolkit_en

Programme d'achat de bons aliments

Le programme Good Food Purchasing offre un large éventail d'outils, d'assistance technique et de ressources aux institutions publiques afin de les aider à adopter un modèle d'approvisionnement qui privilégie les économies locales, la nutrition, les droits du travail, la durabilité environnementale et le bien-être animal.

Lien : <https://goodfoodcities.org>

Cadre d'action de l'OMS pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques en matière d'approvisionnement alimentaire et de services alimentaires

favorisant une alimentation saine

Ce cadre d'action de l'OMS fournit aux décideurs politiques et aux responsables de programmes dans le domaine des achats et des services alimentaires publics des orientations pour élaborer (ou renforcer), mettre en œuvre et évaluer l'efficacité des achats alimentaires publics sains.

Lien : <https://www.who.int/publications/i/item/9789240018341>

Guides

Comment les villes peuvent utiliser les marchés publics pour évoluer vers une consommation alimentaire durable

Ce guide de mise en œuvre aide les villes à tirer parti du pouvoir d'achat municipal pour encourager le passage à une alimentation saine et durable.

Lien :

https://www.c40knowledgehub.org/s/article/How-cities-can-use-procurement-to-shift-towards-sustainable-food-consumption?language=en_US

Guide pour réduire les émissions liées à la consommation dans votre ville

Ce guide de mise en œuvre aide les décideurs politiques urbains à comprendre et à fixer des objectifs pour les émissions liées à la consommation de leur ville, ainsi qu'à mettre en œuvre des politiques éprouvées dans des domaines de consommation clés, notamment la consommation alimentaire.

Lien :

https://www.c40knowledgehub.org/s/article/How-to-cut-your-city-s-consumption-based-emissions?language=en_US

Achats publics durables du PNUE : comment réveiller le géant endormi !

La deuxième édition des Directives pour la mise en œuvre des marchés publics durables du PNUE aide les décideurs politiques à concevoir et à mettre en œuvre des politiques en matière de marchés publics durables.

Lien : <https://www.unep.org/resources/publication/second-edition-uneps-sustainable-public-procurement-guidelines>

Guide du World Resources Institute pour orienter les clients vers des plats riches en végétaux dans la restauration

Ce guide propose des recommandations claires et fondées sur des données probantes pour promouvoir des habitudes alimentaires plus durables.

Lien : <https://www.wri.org/research/playbook-guiding-diners-toward-plant-rich-dishes-food-service>

OMS Comment, ensemble, nous pouvons rendre les marchés publics alimentaires les plus sains et les plus durables au monde

Ce manuel publié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) aide les responsables des achats à adopter des

pratiques d'approvisionnement qui favorisent une alimentation saine et durable.

Lien : <https://www.who.int/europe/publications/i/item/WHO-EURO-2022-6178-45943-66333>

Achats publics écologiques de la Banque mondiale : aperçu des réformes écologiques dans les systèmes d'approvisionnement nationaux

S'appuyant sur un large éventail d'exemples nationaux, ce rapport de la Banque mondiale donne un aperçu de l'expérience internationale en matière de mise en œuvre des marchés publics écologiques. Il met l'accent sur le cadre institutionnel nécessaire pour soutenir l'intégration des pratiques de marchés publics écologiques dans l'ensemble de l'administration publique. L'objectif est d'aider les praticiens à comprendre les questions à prendre en compte dans la conception et la mise en œuvre des marchés publics écologiques. Le rapport fournit également des liens vers des manuels et des outils destinés aux praticiens.

Lien :

<https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/5ee88e6e-a161-58b6-8126-e8a885e3acef/content>

Synergies

L'intégration d'une alimentation saine et durable dans les marchés publics peut également contribuer à faire progresser les objectifs du Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale, du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité (KM-GBF) et des objectifs de développement durable (ODD).

Avantages liés à l'atténuation des changements climatiques

Les marchés publics alimentaires durables peuvent accroître la demande en produits alimentaires durables et sains à faible empreinte carbone, tout en réduisant la demande en produits non durables, moins sains et à forte empreinte carbone. Par exemple :

- En encourageant davantage [les régimes alimentaires à base de végétaux](#), il est possible de réduire les émissions liées aux activités d'élevage.
- Les critères relatifs aux chaînes d'approvisionnement durables, tels que la consommation d'aliments biologiques, locaux et de saison, et moins emballés, peuvent permettre de réduire diverses émissions liées à [la production alimentaire, au transport et à d'autres processus pré et post-production](#). Cela peut inclure les émissions provenant :
 - Production et utilisation d'engrais, notamment par [l'eutrophisation des eaux douces](#) et [l'acidification des sols](#).
 - Changement d'affectation des terres et dégradation des puits de carbone dus à la production agricole, par le biais de la déforestation, des feux de biomasse, etc.

Avantages de l'adaptation au changement climatique

Parmi les sept domaines clés d'adaptation proposés dans le Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale, l'intégration d'une alimentation saine et durable dans les marchés publics peut contribuer directement à :

- **Objectifs 9a et 9d (eau et assainissement et écosystèmes)** : Cela peut contribuer à réduire la pénurie d'eau due au changement climatique, à promouvoir l'accès à l'eau potable et à renforcer la

résilience des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement en encourageant [des régimes alimentaires durables](#) fondés sur des pratiques agricoles qui :

- Protéger la biodiversité, les services écosystémiques, la conservation et les efforts de restauration
 - Réduire la pollution de l'eau, protéger les eaux souterraines et lutter contre d'autres formes de pollution, y compris les émissions de gaz à effet de serre.
 - Réduire la pression sur les ressources en eau et en terres, notamment en réduisant les changements d'affectation des terres et leur dégradation.
- **Objectif 9b (Alimentation et agriculture) :** Les marchés publics pour des aliments durables et sains peuvent stimuler la demande pour [des produits alimentaires diversifiés](#), en particulier ceux issus de pratiques agricoles résilientes au changement climatique et régénératrices. Cela peut accroître la résilience des exploitations agricoles face [aux mauvaises récoltes](#) liées au changement climatique et renforcer la sécurité alimentaire.
 - **Objectif 9c (Santé) :** Promouvoir une alimentation saine par le biais des marchés publics pourrait contribuer à améliorer la nutrition et à renforcer la résilience face aux effets du changement climatique sur la santé. Cela pourrait aider à [réduire la morbidité et la mortalité](#), en particulier dans les communautés vulnérables. [Des écosystèmes plus sains et plus résilients](#) grâce à la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles et des produits chimiques contribuent également à la santé humaine, ce qui renforce à son tour la résilience face aux effets du changement climatique sur la santé.
 - **Objectif 9e (Infrastructures) :** L'approvisionnement alimentaire durable peut influencer le développement de chaînes d'approvisionnement et [d'infrastructures de distribution alimentaire](#) résilientes, garantissant ainsi les services essentiels et minimisant les perturbations liées au climat.
 - **Objectif 9f (Moyens d'existence) :** Les marchés publics de denrées alimentaires durables peuvent soutenir [les producteurs locaux, les petits exploitants agricoles et les travailleurs du secteur alimentaire](#), renforcer les mesures de protection sociale adaptatives et réduire les effets néfastes du changement climatique sur les moyens d'existence.

Avantages liés à la biodiversité

Les marchés publics peuvent directement orienter la production et la consommation alimentaires vers des pratiques plus durables. Ce changement devrait avoir de multiples avantages pour la biodiversité :

- **Objectif 4 (mettre fin à l'extinction des espèces, protéger la diversité génétique et gérer les conflits entre les humains et la faune sauvage) :** les marchés publics peuvent créer une demande structurelle pour des produits alimentaires diversifiés, y compris des espèces indigènes, traditionnelles et sous-utilisées. Les producteurs sont alors incités à utiliser une plus grande diversité d'espèces au lieu de concentrer leur production sur un petit nombre d'espèces. Cela contribue à protéger la [diversité génétique des espèces](#) utilisées pour la production alimentaire.
- **Objectif 7 (Réduire la pollution à des niveaux qui ne nuisent pas à la biodiversité) :** Les marchés publics peuvent donner la priorité à l'achat de denrées alimentaires issues d'une production écologiquement durable, telle que l'agroécologie ou l'agriculture biologique. Cela permettrait d'accroître la demande pour des denrées alimentaires moins dépendantes des engrais chimiques, des pesticides et autres intrants similaires. De cette manière, les marchés publics contribueraient à développer les pratiques qui [minimisent la pollution](#), évitant ainsi des impacts tels que [l'eutrophisation et l'acidification des sols](#).
- **Objectif 8 (Réduire au minimum les effets des changements climatiques sur la biodiversité et renforcer la résilience) :** Les marchés publics peuvent [donner la préférence aux produits alimentaires](#) afin de promouvoir la diversité génétique et les pratiques régénératrices qui réduisent la pollution, y compris les émissions de GES, allègent la pression sur les ressources terrestres et hydriques et favorisent la santé des écosystèmes. Cela peut améliorer la résilience des écosystèmes et de la biodiversité face aux effets des changements climatiques, tout en atténuant ces derniers et leurs répercussions à long terme.

- **Objectif 10 (Renforcer la biodiversité et la durabilité dans l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et la sylviculture) :** En donnant la priorité aux aliments produits à l'aide de pratiques et de techniques qui préservent et renforcent la biodiversité agricole et/ou minimisent les impacts sur les écosystèmes d'eau douce et marins, les marchés publics peuvent créer une demande structurelle pour les aliments issus d'une production durable et améliorer la [viabilité économique de la production alimentaire durable](#).
- **Objectif 11 (Restaurer, préserver et améliorer les services écosystémiques) :** En créant une demande structurelle pour les produits alimentaires issus d'une production durable, les marchés publics peuvent promouvoir des pratiques de production alimentaire qui préservent les écosystèmes naturels et leur capacité à fournir des services écosystémiques essentiels. Cela peut à son tour contribuer à restaurer, préserver et [améliorer les services écosystémiques](#).
- **Objectif 14 (Intégrer la biodiversité dans la prise de décision à tous les niveaux) :** Le fait de [rendre obligatoire la prise en compte de la biodiversité dans les décisions d'achat](#) dans le secteur alimentaire, de la production à la consommation, pourrait donner une impulsion à l'intégration de la biodiversité dans la prise de décision à tous les niveaux, en [renforçant les capacités](#) et en [constituant une base de données factuelles](#) pour l'évaluation intégrée des chaînes d'approvisionnement dans d'autres secteurs.
- **Objectif 15 (Les entreprises évaluent, divulguent et réduisent les risques et les impacts négatifs liés à la biodiversité) :** L'augmentation de la demande en produits alimentaires durables et sains par le biais des marchés publics, notamment grâce à des critères liés à la biodiversité, peut [inciter les entreprises tout au long de la chaîne de valeur](#)(pdf?utm_referrer=https%3A%2F%2Fexplore.panda.org%2Feco-wakening) à évaluer, communiquer et réduire leurs impacts sur la biodiversité afin de se conformer aux critères d'éligibilité, renforcer la confiance des parties prenantes et potentiellement obtenir des avantages concurrentiels.
- **Objectif 16 (Favoriser des modes de consommation durables afin de réduire les déchets et la surconsommation) :** Les marchés publics alimentaires durables offrent aux consommateurs de divers espaces publics, tels que les écoles ou les hôpitaux, des options alimentaires plus durables. Cela [facilite l'accès des consommateurs](#) à des aliments durables et leur permet directement de faire des choix alimentaires durables.
- **Objectif 18 (Réduire les incitations néfastes d'au moins 500 milliards de dollars par an et renforcer les incitations positives en faveur de la biodiversité) :** Les marchés publics qui privilégient l'achat de denrées alimentaires issues d'une production durable, telle que l'agroécologie ou l'agriculture biologique, offrent des opportunités commerciales exclusives à la production alimentaire respectueuse de la biodiversité. En attribuant des contrats sur la base de la durabilité écologique de la production alimentaire, les marchés publics renforcent directement les incitations positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité.
- **Objectif 21 (Veiller à ce que les connaissances soient disponibles et accessibles pour orienter les mesures en faveur de la biodiversité) :** Les marchés publics durables nécessitent de sensibiliser les parties prenantes concernées, telles que les acheteurs publics ou les consommateurs, aux pratiques durables et à leurs avantages pour la biodiversité, ce qui contribue à rendre les connaissances nécessaires à la mise en œuvre de mesures en faveur de la biodiversité [disponibles et accessibles](#).

Autres avantages en matière de développement durable

L'intégration d'une alimentation saine et durable dans les marchés publics peut contribuer à la réalisation de [plusieurs ODD](#), car elle permet :

- **ODD 1 (Pas de pauvreté) :** améliorer la stabilité des revenus des petits exploitants agricoles et des producteurs marginalisés en leur garantissant l'accès au marché grâce à des programmes d'achat institutionnels, en particulier dans les zones rurales.
- **ODD 2 (Faim « zéro ») :** améliorer l'accès à une alimentation nutritive, en particulier pour les populations vulnérables, tout en soutenant la production locale et la diversification des systèmes

agricoles.

- **ODD 3 (Bonne santé et bien-être)** : réduire les problèmes de santé liés à l'alimentation en proposant des repas équilibrés dans les écoles et les institutions publiques, afin de favoriser des habitudes alimentaires plus saines.
- **ODD 4 (Éducation de qualité)** : améliorer les résultats scolaires en veillant à ce que les enfants reçoivent une alimentation adéquate, ce qui améliore leur attention, leur développement cognitif et leur assiduité scolaire.
- **ODD 8 (Travail décent et croissance économique)** : créer des emplois et stimuler les économies locales en renforçant les chaînes d'approvisionnement alimentaire et en soutenant des marchés alimentaires inclusifs qui impliquent les petits agriculteurs et les agriculteurs familiaux.
- **ODD 11 (Villes et communautés durables)** : promouvoir des systèmes alimentaires urbains résilients en encourageant l'approvisionnement alimentaire local, en réduisant la dépendance aux chaînes d'approvisionnement longue distance et en renforçant la gouvernance locale.
- **ODD 12 (Consommation et production responsables)** : encourager les pratiques de production durables et réduire le gaspillage alimentaire en privilégiant les aliments locaux, saisonniers et peu transformés.
- **ODD 13 (Action pour le climat)** : réduire l'empreinte carbone grâce à des choix d'approvisionnement respectueux de l'environnement et à des modèles d'achat qui privilégient les aliments d'origine végétale et réduisent les distances de transport des denrées alimentaires.
- **ODD 14 (Vie aquatique)** : soutenir la pêche durable en intégrant des produits aquatiques issus de sources responsables dans les repas institutionnels et en encourageant des normes d'approvisionnement respectueuses de la biodiversité.
- **ODD 15 (Vie terrestre)** : promouvoir la biodiversité et la santé des sols en encourageant les pratiques agroécologiques et en réduisant la pression sur les terres grâce à une demande agricole plus durable.

Principaux défis liés à la mise en œuvre, externalités négatives potentielles et compromis

L'intégration efficace d'une alimentation saine et durable dans les systèmes d'approvisionnement public repose sur des interventions mûrement réfléchies et bien exécutées. Cependant, ces efforts se heurtent souvent à toute une série d'obstacles techniques et non techniques, ainsi qu'à des conséquences imprévues et à des compromis potentiels qui peuvent nuire à leur succès, notamment :

- Un niveau élevé de [bureaucratie](#) (c'est-à-dire des exigences techniques et administratives) lié au PFP peut constituer un obstacle à l'engagement des petits exploitants agricoles et d'autres PME.
- Sensibilités socio-économiques, politiques et culturelles liées à la consommation alimentaire (voir [Présentation des recommandations alimentaires fondées sur les systèmes alimentaires](#)).
- Les PME locales ne disposent pas nécessairement des mêmes infrastructures logistiques que les grandes entreprises agroalimentaires. Par conséquent, si PFP privilégie les petits fournisseurs au détriment des grands, cela pourrait accroître les inefficacités et les coûts.
- Difficulté à identifier efficacement les enfants et les communautés les plus touchés par l'insécurité alimentaire et à leur allouer les ressources nécessaires.

Mesures visant à relever les défis, à lutter contre les externalités négatives et à trouver des compromis

L'intégration des mesures suivantes dans un cadre stratégique unifié peut contribuer à résoudre les difficultés de mise en œuvre et à atténuer les compromis potentiels :

- [L'assistance technique et le partage des technologies](#) pourraient contribuer à intégrer les PME (en particulier les petites exploitations agricoles rurales) dans le marché et à créer des conditions plus favorables à leur inclusion dans les PFP.
- [Des investissements responsables dans les infrastructures](#) destinées à la transformation, au transport et au stockage des denrées alimentaires peuvent rendre la collaboration avec les PME plus rentable.

Outils, indicateurs et cadres de suivi

Un suivi rigoureux de l'intégration d'une alimentation saine et durable dans les marchés publics repose sur des indicateurs bien définis, des outils de suivi fiables et des cadres structurés qui permettent de mesurer non seulement les progrès réalisés dans la mise en œuvre, mais aussi les impacts associés sur la biodiversité et le climat.

Indicateurs permettant de suivre les résultats en matière de biodiversité

Les Parties à la Convention sur la diversité biologique ont convenu d'un [ensemble complet d'indicateurs principaux, composants et complémentaires](#) pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du KM-GBF. Certains de ces indicateurs pourraient également servir à suivre la mise en œuvre de cette option stratégique. Ces indicateurs sont les suivants :

| Cible KM-GBF | Indicateur d' s binaire ou titre | Désagrégation facultative | Indicateur de composante | Indicateur complémentaire |
|--------------|---|---|--|---------------------------|
| Cible 4 | | | 4.CT.1 Nombre de ressources génétiques (a) végétales et (b) animales pour l'alimentation et l'agriculture conservées dans des installations de conservation à moyen ou long terme 4.CT.4 Proportion de races locales classées comme menacées d'extinction | |
| Cible 10 | 10.1 Proportion des terres agricoles consacrées à une agriculture productive et durable | Pour l'indicateur 10.1 : Par exploitations agricoles familiales et non familiales Par cultures et élevage | 10.CT.1 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, par sexe et statut autochtone | |

| Cible KM-GBF | Indicateur d' s binaire ou titre | Désagrégation facultative | Indicateur de composante | Indicateur complémentaire |
|--------------|--|---------------------------|--------------------------|---------------------------|
| Cible 11 | B.1 Services fournis par les écosystèmes | | | |
| Cible 14 | 14.b Nombre de pays intégrant la biodiversité et ses multiples valeurs dans les politiques, les réglementations, la planification, les processus de développement, les stratégies d'éradication de la pauvreté et, le cas échéant, les comptes nationaux, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, et alignant progressivement toutes les activités publiques et privées pertinentes ainsi que les flux fiscaux et financiers sur les objectifs et les cibles du Cadre | | | |
| Cible 15 | 15.1 Nombre d'entreprises divulguant leurs risques, dépendances et impacts liés à la biodiversité 15.b Nombre de pays ayant mis en place des mesures juridiques, administratives ou politiques visant à encourager et à permettre aux entreprises et aux institutions financières, en particulier les grandes entreprises et les institutions financières transnationales, de réduire progressivement leurs impacts négatifs sur la biodiversité, d'accroître leurs impacts positifs, de réduire leurs risques liés à la biodiversité et de promouvoir des actions visant à garantir des modes de production durables | | | |

| Cible KM-GBF | Indicateur d' s binaire ou titre | Désagrégation facultative | Indicateur de composante | Indicateur complémentaire |
|--------------|---|---|---|--|
| Cible 16 | 16.b Nombre de pays élaborant, adoptant ou mettant en œuvre des instruments politiques visant à encourager et à permettre aux personnes de faire des choix de consommation durables | | 16.CT.1 Indice de gaspillage alimentaire 16.CT.2 Empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par PIB 16.CT.3 Empreinte écologique | 16.CY.1 Mesure dans laquelle (i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (ii) l'éducation au développement durable sont intégrées dans (a) les politiques nationales en matière d'éducation ; (b) les programmes scolaires ; (c) la formation des enseignants et (d) l'évaluation des élèves 16.CY.3 Appropriation humaine de la production primaire nette 16.CY.4 Émissions _{de} CO ₂ par unité de valeur ajoutée 16.CY.5 Évolution de l'efficacité de l'utilisation de l'eau au fil du temps |
| Cible 18 | 18.1 Mise en place de mesures incitatives positives pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité | Pour l'indicateur 18.1 : Par type d'incitation (taxes, redevances et droits, subventions, permis négociables, programmes de paiement pour les services écosystémiques et mécanismes de compensation) | | |

Outils permettant de surveiller les résultats en matière de biodiversité

Non disponible

Outils permettant de surveiller les effets climatiques

Le Cool Pledge et le Cool Food Calculator

Le Cool Food Pledge et le Cool Food Calculator du World Resources Institute aident les fournisseurs alimentaires à fixer des objectifs de réduction des émissions de GES liées à l'alimentation et à suivre les impacts climatiques afin de réduire l'empreinte climatique des aliments qu'ils servent.

Lien : <https://www.wri.org/research/tracking-progress-toward-cool-food-pledge>

Coûts de mise en œuvre

Les coûts estimés liés à l'intégration d'une alimentation saine et durable dans les marchés publics comprennent :

- Une étude commandée par le ministère fédéral allemand de l'Alimentation en 2018 a montré [qu'investir](#) dans une alimentation plus saine dans les cantines n'augmenterait le coût d'un repas que de quatre centimes par repas. L'étude a également révélé que le coût par repas diminue à mesure que la taille des cantines augmente.
- Un programme alimentaire scolaire durable mis en place dans [l'East Ayrshire, en Écosse](#), a montré qu'un euro dépensé pour des repas scolaires durables peut générer un retour économique pouvant atteindre six euros pour la communauté locale, grâce à la création d'emplois et aux avantages environnementaux, sanitaires et sociaux.

Intervention dans la pratique

Parmi les exemples notables d'intégration réussie d'une alimentation saine et durable dans les marchés publics, on peut citer :

- Le Programme national d'alimentation scolaire (PNAE) du Brésil est un exemple de programme d'achats publics qui relie la sécurité alimentaire, l'éducation, le développement rural et la durabilité environnementale. Depuis 2009, au moins 30 % du budget doit être alloué à l'achat de denrées alimentaires auprès d'agriculteurs familiaux, la priorité étant donnée aux agriculteurs familiaux de la municipalité locale, aux colons issus de la réforme agraire, aux communautés traditionnelles et aux producteurs biologiques. En outre, le programme verse une prime pouvant atteindre 30 % pour les produits certifiés biologiques et agroécologiques et donne la priorité aux contractants dont la production est certifiée. En créant une demande structurelle pour des produits alimentaires diversifiés et en versant une prime pour la production certifiée biologique et agroécologique, le PNAE a [accru la biodiversité agricole au niveau des exploitations et stimulé le recours à des pratiques agroécologiques](#). De plus, le programme [garantit un marché à environ 120 000 agriculteurs familiaux](#) en les dispensant de l'obligation de passer par le processus d'appel d'offres.
- La [politique pour le développement durable et l'alimentation](#) de Malmö, en Suède, est un exemple de mise en œuvre de la PPA. Adoptée en 2010, cette politique vise à proposer des aliments de haute qualité dans toutes les cantines publiques, en n'achetant que des produits durables et respectueux du climat. En 2023, la ville a atteint un taux de 70 % d'aliments biologiques dans les cuisines publiques. Les émissions de GES liées à l'alimentation ont également été réduites de 30 %.
- [Le Danemark](#) est un excellent exemple de réussite en matière d'achats publics d'aliments biologiques. Le pays a combiné des initiatives de politique publique (par exemple, des objectifs d'achat, des financements, un étiquetage et le renforcement des capacités des ONG) et des initiatives du secteur biologique (par exemple, la collaboration au sein de la chaîne d'approvisionnement, des écoles biologiques pour les services de restauration et la formation des employés de cuisine).

Références

1. Afshin, A., Sur, P. J., Fay, K. A., Cornaby, L., Ferrara, G., Salama, J. S., et al. (2019). Effets sur la santé des risques alimentaires dans 195 pays, 1990-2017 : une analyse systématique pour l'étude Global Burden of Disease Study 2017. *The Lancet*, 393(10184), 1958-1972.
2. Une nouvelle ère pour la divulgation des risques liés à la nature par les entreprises. (27 septembre 2023). *BloombergNEF*. Consulté le 14 janvier 2025, sur <https://about.bnef.com/blog/a-new-era-for-corporate-disclosure-of-nature-related-risks/>
3. Beltrame, D., Borelli, T., Oliveira, C., Coradin, L., & Hunter, D. (2021). Biodiversité pour l'alimentation et la nutrition : promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition grâce aux marchés institutionnels au Brésil. Dans FAO, Alliance of Bioversity International and CIAT, & Editora da UFRGS, *Achats publics alimentaires pour des systèmes alimentaires durables et une alimentation saine* (Vol. 1). Extrait de <https://doi.org/10.4060/cb7960en>
4. Les marchés publics peuvent-ils être un levier pour la transition alimentaire locale ? | urbact.eu. (n.d.). Consulté le 20 janvier 2026, sur <https://urbact.eu/knowledge-hub/food/public-procurement-food-transition>
5. Dwivedi, S. L., Lammerts van Bueren, E. T., Ceccarelli, S., Grando, S., Upadhyaya, H. D., & Ortiz, R. (2017). Diversifier les systèmes alimentaires dans la recherche d'une production alimentaire durable et d'une alimentation saine. *Trends in Plant Science*, 22(10), 842-856.
6. EcoAdvance & One Planet Network. (21 mai 2024). Bonnes pratiques en matière d'éco-étiquetage et d'achats publics durables. *One Planet network*. Consulté le 8 janvier 2025, sur <https://www.oneplanetnetwork.org/news-and-events/news/good-practices-ecolabelling-and-sustainable-public-procurement>
7. FAO. (2024). *Émissions de gaz à effet de serre provenant des systèmes agroalimentaires Tendances mondiales, régionales et nationales, 2000-2022* (n° 94) (n° 94). Consulté le 14 janvier 2026, sur <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd3167en>
8. FAO, Alliance of Bioversity International et CIAT. (2021). *Les marchés publics alimentaires pour des systèmes alimentaires durables et une alimentation saine - Volume 1* | FAO. Consulté le 14 janvier 2025, à l'adresse <https://www.fao.org/family-farming/detail/en/c/1470665/>
9. Galt, H., & Elbrecht, J. (2021). *Note d'orientation : Tirer parti des marchés publics pour promouvoir une alimentation durable dans l'Union européenne*. Consulté le 18 janvier 2023, sur <https://climatefocus.com/publications/policy-brief-leveraging-public-procurement-promote-sustainable-diets-european-union/>
10. Améliorer la santé et le bien-être grâce à la nature. (n.d.). Consulté le 14 janvier 2026, sur <https://www.who.int/europe/activities/improving-health-and-well-being-through-nature>
11. Jones, M. (2021). Les marchés publics alimentaires et les objectifs de développement durable. Dans FAO, Alliance of Bioversity International and CIAT, & Editora da UFRGS, *Les marchés publics alimentaires pour des systèmes alimentaires durables et une alimentation saine* (Vol. 1). Extrait de <https://doi.org/10.4060/cb7960en>
12. Li, Y., Shang, J., Zhang, C., Zhang, W., Niu, L., Wang, L., & Zhang, H. (2021). Le rôle de l'eutrophisation des eaux douces dans les émissions de gaz à effet de serre : une revue. *Science of The Total Environment*, 768, 144582.
13. Lin, B. B. (2011). La résilience dans l'agriculture grâce à la diversification des cultures : gestion adaptative face aux changements environnementaux. *BioScience*, 61(3), 183-193.
14. Mair, L., Elnahass, M., Xiang, E., Hawkins, F., Siikamaki, J., Hillis, L., et al. (2024). Les divulgations des entreprises doivent être axées sur les résultats en matière de biodiversité et bénéficier d'un soutien réglementaire pour atteindre les objectifs mondiaux de conservation. *Conservation Letters*, 17(4), e13024.
15. Mensah, C., & Karriem, A. (2021). Exploiter les marchés publics alimentaires pour assurer des moyens de subsistance ruraux durables en Afrique du Sud grâce au programme national de

nutrition scolaire : évaluation qualitative des contributions et des défis. *Sustainability*, 13(24), 13838.

16. Molin, E., Martin, M., & Björklund, A. (2021). Aborder la question de la durabilité dans les marchés publics alimentaires : revue systématique de la littérature. *Sustainability*, 13(23), 13395.
17. Raza, S., Zamanian, K., Ullah, S., Kuzyakov, Y., Virto, I., & Zhou, J. (2021). Les pertes de carbone inorganique dues à l'acidification des sols compromettent les efforts mondiaux en matière de séquestration du carbone et d'atténuation du changement climatique. *Journal of Cleaner Production*, 315, 128036.
18. Swensson, L. F. J., Hunter, D., Schneider, S., & Tartanac, F. (2021). Les marchés publics alimentaires, un facteur de changement pour la transformation du système alimentaire. Dans FAO, Alliance of Bioversity International and CIAT, & Editora da UFRGS, *Les marchés publics alimentaires pour des systèmes alimentaires durables et une alimentation saine* (Vol. 1). Consulté le 25 janvier 2023, sur <https://doi.org/10.4060/cb7960en>
19. The Economist Intelligence Unit. (2021). *An EcoWakening - Measuring awareness, engagement and action for nature* (Une prise de conscience écologique - Mesurer la sensibilisation, l'engagement et l'action en faveur de la nature). Consulté le 14 janvier 2025, sur [https://f.hubspotusercontent20.net/hubfs/4783129/An%20EcoWakening_Measuring%20awareness,%20engagement%20and%20action%20for%20nature_FINAL_MAY%202021%20\(1\).pdf?utm_referrer=https%3A%2F%2Fexplore.panda.org%2Feco-wakening](https://f.hubspotusercontent20.net/hubfs/4783129/An%20EcoWakening_Measuring%20awareness,%20engagement%20and%20action%20for%20nature_FINAL_MAY%202021%20(1).pdf?utm_referrer=https%3A%2F%2Fexplore.panda.org%2Feco-wakening)
20. Thies, V. F., Grisa, C., Schneider, S., & Belik, W. (2021). Achats publics de produits issus de l'agriculture familiale dans le cadre du Programme national d'alimentation scolaire brésilien (2011-2017). Dans FAO, Alliance of Bioversity International and CIAT, & Editora da UFRGS, *Achats publics alimentaires pour des systèmes alimentaires durables et une alimentation saine*.
21. (Vol. 2). Extrait de <https://doi.org/10.4060/cb7969en>
22. PNUÉ. (30 octobre 2020). Achats publics durables | PNUÉ - Programme des Nations Unies pour l'environnement. Consulté le 20 janvier 2026, à l'adresse <https://www.unep.org/topics/finance-and-economic-transformations/scp-and-circularity/sustainable-public-procurement>
23. Valencia, V., Wittman, H., & Blesh, J. (2021). Marchés publics pour la diversification des systèmes agricoles. Dans FAO, Alliance of Biodiversity International et CIAT, & Editora da UFRGS, *Marchés publics alimentaires pour des systèmes alimentaires durables et une alimentation saine* (Vol. 1). Extrait de <https://doi.org/10.4060/cb7960en>
24. WWF UK. (2021). *Driven to waste: The Global Impact of Food Loss and Waste on Farms* (Poussés au gaspillage : l'impact [mondial](#) des pertes et du gaspillage alimentaires dans les exploitations agricoles). Extrait de https://files.worldwildlife.org/wwfcmsprod/files/Publication/file/6yoepbekgh_wwfuk_driven_towaste_the_global_impact_of_food_loss_and_waste_on_farms.pdf